

## SIS Morget

Fabienne Morand

Pour en apprendre plus sur le SIS Morget et suivre son actualité: [www.sismorget.ch](http://www.sismorget.ch) ou sur la page Facebook ou Instagram.



© SIS Morget

Saint-Prex, CIBEST (pour Corps Intercommunal Buchillon Etoy Saint-Prex) et SIS Morget. C'est l'évolution, en trois noms, des sapeurs-pompiers volontaires de ces villages. Aujourd'hui, la commune de Saint-Prex est membre du Service Défense Incendie et Secours SIS Morget. Un regroupement qui a démarré le 1<sup>er</sup> janvier 2012, découlant de la nouvelle loi sur la défense incendie et secours et adoptée en 2010 par le Grand Conseil vaudois. Le SIS Morget compte 29 communes, de Buchillon à Préverenges en montant jusqu'à Pampigny et Aclens. Sur les quelques 350 volontaires, 28 sont des Saint-Preyards. L'un d'eux est le permanent responsable du matériel, le municipal Roger Burri est le président du Comité de direction de l'association intercommunale du SIS Morget et la soussignée s'occupe, en partie, d'alimenter le site internet en articles et d'animer les réseaux sociaux. Ainsi, avec tous ses volontaires, Saint-Prex est bien représentée dans le SIS Morget.

### D'une caserne villageoise à un regroupement de 29 communes

L'organe d'intervention Saint-Prex, qui compte, fin avril, 44 volontaires actifs, est en charge du territoire des communes de Buchillon, Etoy et Saint-Prex. Cette entité a déménagé, à l'automne 2016, dans l'ancien arsenal rénové, situé à la limite entre Saint-Prex et Etoy, au chemin de la Vergognausaz.

Sur le plan local, la section de Saint-Prex est intervenue, sur alarme, à 54 reprises en 2017 totalisant 693 heures d'engagement de sapeurs-pompiers volontaires.

Ce lieu offre de l'espace pour les entraînements des groupes d'interventions, mais aussi pour l'école de formation du SIS et les Jeunes Sapeurs-Pompiers de l'Ouest morgien qui y ont pris leur quartier.

Si, au fil du temps, les diverses évolutions politiques et structurelles ont eu un impact sur l'organisation, elles ne changent rien pour le citoyen. En cas de nécessité, c'est toujours le 118 qu'il faut composer et les pompiers volontaires interviendront.

Si rejoindre les sapeurs-pompiers du SIS Morget, et plus particulièrement ceux de la section de Saint-Prex vous intéresse, n'hésitez pas à appeler un permanent à la caserne, au 021 801 65 55, vous serez les bienvenus.

Les pompiers du SIS Morget en démonstration

© SIS Morget

